

## LES MUTUALISATIONS

*Un élément à part entière du  
modèle socio-économique  
des associations*

# De quoi parle-t-on ?

## 1. Mutualiser, pour quoi faire ?

Pour réaliser son objet social, dégager de nouvelles ressources est généralement le premier axe investigué par les associations.

Mais **un budget ou un compte de résultats compte deux colonnes : produits et charges. C'est sur le second que vont principalement agir les mutualisations :**

- En compressant des coûts, par exemple en passant par des acteurs spécialisés
- En allant chercher de nouvelles compétences ou de nouveaux agréments
- En réunissant les forces de plusieurs associations sur des problématiques communes

## 2. Mutualiser oui... mais quoi ?

Les associations envisagent souvent la mutualisation sous l'angle de la contrainte, poussées par un financeur ou la nécessité. Pourtant, la mutualisation est avant tout un moyen de créer des synergies vertueuses :

- En mutualisation une **ressource salariées** entre plusieurs associations, qu'elle soit centrale ou support.
- Un autre classique de la mutualisation est la **mise en commun d'un local** ou d'un **investissement mobilier ou immobilier**.
- **Proposer des accompagnements plus complets** pour les bénéficiaires de la structure.

Ces différents objets de mutualisation peuvent bien entendu être combinés.

## LES MUTUALISATIONS

*Un élément à part entière du  
modèle socio-économique  
des associations*

# Par où commencer ?

### 3. Avant de se lancer...

#### Définir les objectifs

Avec les acteurs intéressés, dites-vous ce que vous voulez mutualiser et dans quel but (cf. point 1 et 2).

#### Apprendre à se connaître

Assurez vous que les différents acteurs se connaissent et soient "compatibles" tant en termes d'objectifs qu'en termes de culture organisationnelle.

#### Regarder les chiffres

Évaluez les coûts et les bénéfices de la mutualisation que vous allez entreprendre. Définissez les règles du jeu et les formats de contribution (financière, salariée...) de chacun. Attention, dans le cas d'une refacturation, soyez attentif aux plafonds de fiscalisation.

#### Piloter la coopération

On le sait, la coopération nécessite toujours des ajustements. Alors pour s'assurer que tout se passe au mieux, définissez dès le démarrage des temps de pilotage et d'échange autour de celle-ci.

Enfin, donnez-vous le temps de tester, de revenir en arrière ou même de mettre fin à une mutualisation si besoin.

### 4. Les facilitateurs de mutualisation

Au-delà de projets spécifiques sur lesquels mettre en place une mutualisation, il existe une multitude d'acteurs qui sont de **véritables professionnels de la mutualisation**. Par exemple :

- **L'ADERE ou Le Cèdre** sont des centrales d'achat de l'ESS qui vous permette d'accéder à des biens et services à des prix étudiés.
- **Les Groupements d'Employeurs Associatifs** sont également un moyen de mutualiser des ressources humaines entre associations
- Les associations dites "**tête de réseau**" sont également des acteurs du mutualisation. Adhésion groupée à des services, mise en commun d'outils, autant de façon de tester la mutualisation !